



Recours en décision de jugement de divorce

Par **cidy**, le **20/03/2017** à **07:13**

bonjour,

suite à une procédure longue et difficile, mon avocat (depuis 4 ans !) a "oublié" de joindre au dossier des documents importants, n'a pas chiffré la prestation compensatoire et pour finir, a loupé la date de rendu pour l'appel au jugement!

Il reconnaît le "manque de chance" (j'ai un mail de sa part). Le préjudice est énorme.

Le Bâtonnier est informé mais bien entendu, il ne peut pas revenir sur une décision de justice.

Au final, mon ex-mari qui ne paye rien (credit immobilier, pensions alimentaires, impôts) depuis 5 ans, a obtenu un divorce pour rupture du lien conjugal au lieu d'un divorce pour faute exclusive!!!

Cet avocat n'a eu aucun scrupule à prendre des honoraires conséquent au dossier hors norme (mon ex mari a tout fait pour éviter la justice, preuves à l'appui. Il a plusieurs plaintes, a fait appel hors délai à l'onc en 2011, puis travaillé sans être déclaré... A changé plusieurs fois de lieu de résidence sans informé les intéressés. il a abandonné sa famille et pendant la procédure, a eu deux enfants avant le divorce. Interdit de gestion d'entreprise pendant tout ce temps, il est actuellement artisan à Béziers. Bien entendu, il n'a jamais été inquiété puisqu'il "joue" sur les dysfonctionnements de la justice!! Le temps que les services le retrouve, il est déjà parti ailleurs! je n'invente rien, des documents le prouvent.

Le bien commun, il s'en est complètement désintéressé mais réclame sa part, qui soit dit en passant ne couvre même pas ce qu'il doit !

Je ne sais pas comment agir et vraiment à bout de force pour défendre des droits qui ont été bafoué pas un professionnel laxiste.

Merci de l'aide que vous pouvez m'apporter.

Bonne journée